

Objectifs :

A l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de mettre à jour son certificat SST obtenu dans les 2 années précédant la formation de recyclage et maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Public concerné et prérequis :

Pouvoir justifier (fiche de paye de moins de 3 mois) d'une activité salariée auprès d'un particulier employeur

Personne ayant obtenu le SST

Qualification des intervenants :

Toutes nos formations de sauveteurs secouristes du travail (initiale et recyclage) sont dispensées par un formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels/IRNS.

Moyens pédagogiques et techniques :

Inter 'Val Formation possède des locaux équipés (plateaux techniques, équipement informatique ..) et adaptés aux apprentissages théoriques et techniques.

L'alternance de diverses méthodes pédagogiques (apports théoriques , vidéos éducatives, exercices pratiques en individuel et en groupe, mises en situation, jeux de rôles) permet d'assurer une compréhension efficace et application pratique des connaissances en situation professionnelle.

Durée, effectifs :

7 heures.

10 stagiaires.

Inter'Val Formation

21 boulevard du 8 mai 1945 06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE

Tél. 0492001057 – inscription@interval-formation.fr

Etablissement public syndical à vocation multiple au capital de € – RCS – SIRET 24060040300010 – NAF 8411Z

Programme :

- repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection.
- savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours.
- maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...);

Modalités d'évaluation des acquis :

Nos évaluations, utilisant des outils variés comme les QCM, les mises en situation et les projets pratiques, visent à mesurer, ajuster et certifier les compétences des apprenants tout en assurant une amélioration continue de nos formations

Sanction visée :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable pour une durée de 24 mois .

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Matériel de prise de notes souhaité par le stagiaire (stylos, cahier, tablette, ordinateur portable...)
Pour le bon déroulement de votre formation, il est souhaitable de porter une tenue adaptée aux exercices de mise en pratique des enseignements.

Délais moyens pour accéder à la formation :

Bulletin d'inscription complété et signé + pièces justificatives à transmettre au plus tard 15 jours avant la date de début de la formation.

Inter'Val Formation

21 boulevard du 8 mai 1945 06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE

Tél. 0492001057 – inscription@interval-formation.fr

Etablissement public syndical à vocation multiple au capital de € – RCS – SIRET 24060040300010 – NAF 8411Z

